

Université de Parakou

**École Nationale de Statistique, de Planification et de
Démographie (ENSPD)**

Master en Statistiques Économiques et Sociales

Cours : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Par : Mouftaou AMADOU SANNI
Démographe, Ph.D.
Professeur Titulaire

Étapes indicatrices de la démarche de recherche en sciences sociales

I- Thème ou sujet de recherche

Le choix du thème ou du sujet est le point de départ de l'activité scientifique de recherche en sciences sociales. Il s'inscrit dans un domaine bien précis.

Exemple : la santé, l'éducation, l'environnement, l'activité économique, etc.

Ces domaines sont souvent très vastes et peuvent être décomposés en sous-domaines de développement.

Le domaine de la santé peut être, par exemple, décomposé en Santé de la Reproduction versus autres questions de santé ; en matière de Santé de la Reproduction, il a des sous-domaines tels que la Santé infantile et maternelle, la Santé des personnes âgées, la Santé des jeunes, la Santé des femmes, etc.

Pour l'éducation, on a la scolarisation, la formation (toute activité de renforcement de capacité), l'alphabétisation, etc.

Chaque domaine de développement peut être subdivisé en sous-domaine de développement jusqu'à obtenir le domaine le plus élémentaire possible. C'est cela et profondément cela qui conditionne la précision du choix du thème de recherche. Cette précision est indispensable et rentable pour un libellé convenable du thème ou du sujet de recherche. Ce libellé est appelé **titre de la recherche**.

Le titre d'une recherche est le premier résultat (indicateur palpable) de l'activité conceptuelle d'une recherche. Cette activité est **l'idée de recherche**. Du coup, le titre doit être le plus expressif possible, c'est-à-dire, précis (sans ambiguïté) et concis (palpable, touchable).

II- Problématique générale

Faire de la recherche suppose quelque chose de perdu qu'il faut retrouver. Si l'on perd quelque chose et que l'on tient à la retrouver, c'est que cette chose est nécessaire. Une chose nécessaire est une nécessité. Toute nécessité est un besoin qu'il convient de satisfaire. C'est donc un besoin non satisfait. On l'appelle encore **problème**. On fait donc de la recherche lorsqu'on a un problème, c'est-à-dire, un besoin non satisfait. L'enjeu de toute recherche (résultat ultime) est ainsi de trouver la solution au problème que l'on rencontre. Pour trouver cette solution, c'est-à-dire, pour résoudre le problème, il convient de le poser ou de l'exprimer clairement et explicitement en vue d'une solution efficace et durable. Poser le problème ou l'exprimer consiste à faire la **problématique de la recherche** qu'il sou tend. La problématique d'une recherche est un exercice conceptuel visant à exposer **explicitement et concrètement** le problème à résoudre (objet de cette recherche) ainsi que sa justification. L'exposé explicite consiste à décrire le contexte de manifestation du problème (généralités) en relation avec les objectifs de développement.

Exposé explicite = Contexte, Objectifs de Développement Durable, faits, besoins non satisfaits particuliers allant dans le sens du thème ou sujet de recherche, problème dans ses différentes dimensions

Exposé concret : spécification des questions d'étude.

Exemple : dans un contexte où se pose un problème de couverture spatiale en eau de distribution formelle (ex SONEB), diverses questions peuvent se poser au chercheur à savoir :

Quel est le niveau actuel de couverture spatiale ?

Quels sont les profils des quartiers selon le statut de couverture (entièrement desservi, partiellement desservi, non desservi) ?

Quels sont les déterminants de la couverture en eau ?

Justification :

La justification consiste à préciser les objectifs relatifs à chacune des questions posées ; elle est complétée par la précision de la contribution scientifique de la recherche ou de l'étude en termes d'amélioration des niveaux de connaissances ou de développement de nouvelles approches (théoriques, conceptuelles, méthodologiques d'analyse).

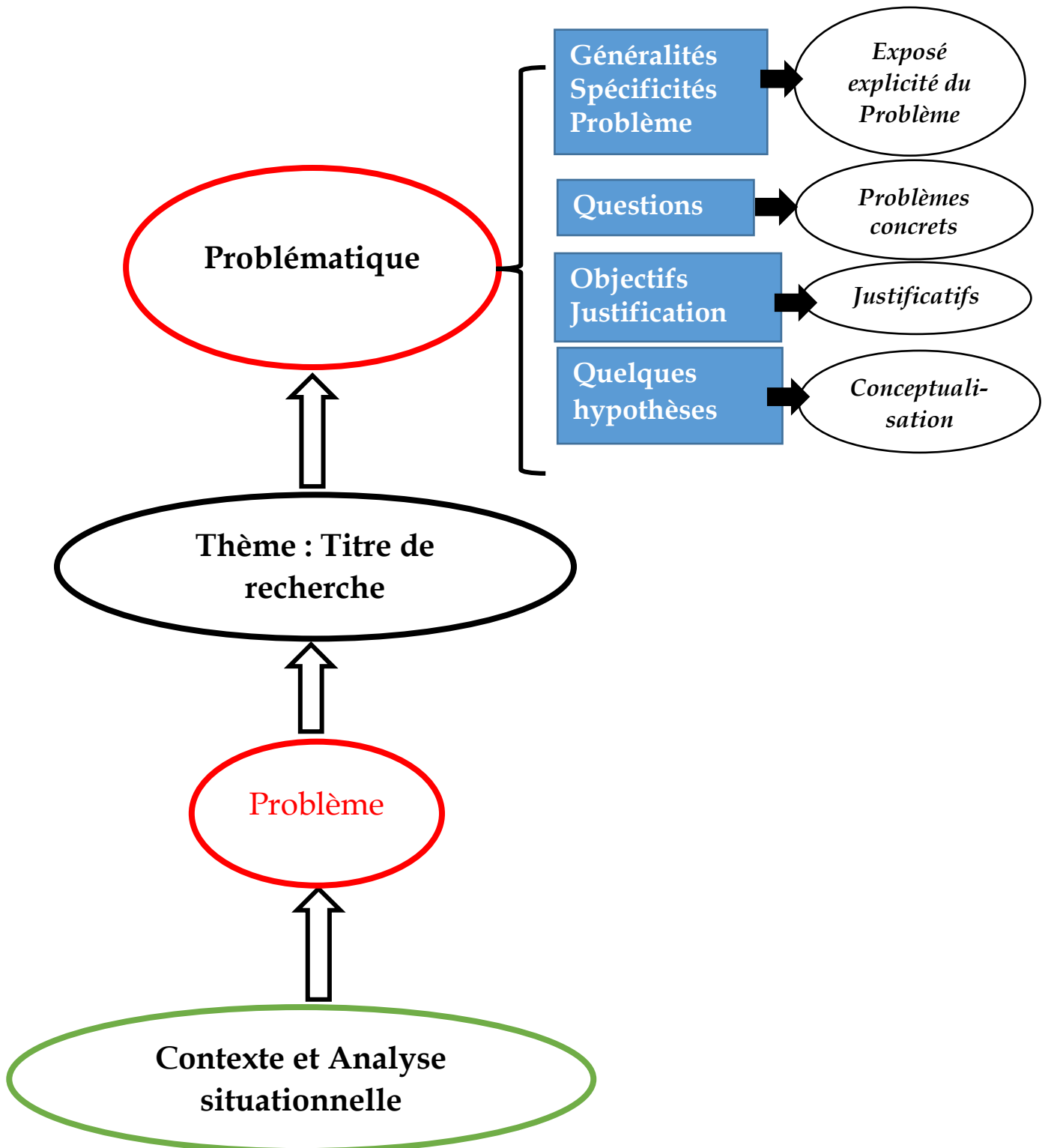
Remarque : En matière d'activité de recherche, le besoin est un besoin de connaissance ; c'est la nécessité d'accéder à des connaissances ou à un niveau de connaissance. Du coup, tout objectif de recherche est relatif à une connaissance à acquérir. La contribution de la recherche est non seulement cette connaissance qu'il convient d'acquérir, mais également, les perspectives (scientifiques ou opérationnelles) que cette amélioration de connaissance permet de déceler, de saisir. Il s'agit, notamment, des perspectives d'acquisition de nouvelles approches théoriques conceptuelles ou méthodiques (méthodes statistiques, d'investigation, etc.). En principe, la problématisation s'achève à la justification de la recherche. Mais il peut arriver et il arrive par moment que la problématisation soit élargie à l'énoncée de quelques hypothèses fondamentales relatives aux différentes questions ou objectifs de la recherche.

Forme de présentation

N°	Questions de Recherche	Objectifs spécifiques	Hypothèses
1.	Question 1	Objectif 1.1 Objectif 1.2	- H1.2
2.	Question 2	Objectif 2.1 Objectif 2.2 Objectif 2.3	H2.1 H2.2 H2.3

Plusieurs objectifs peuvent être associés à une question et il peut avoir des objectifs sans hypothèse.

Schéma conceptuel de la problématisation



III- Méthodologie d'étude

La méthodologie générale d'une recherche peut être décomposée en trois (03) phases fondamentales : les fondements théoriques et conceptuels, les données, puis, les méthodes d'analyse.

III-1- Fondements théoriques

Toute recherche nécessite, non seulement, la bonne connaissance du contexte d'étude, mais également et surtout, les travaux ou résultats empiriques et théoriques susceptibles de favoriser la compréhension de la question de recherche, de ses forces et de ses faiblesses pour une bonne conceptualisation de la démarche scientifique vers sa résolution. Ces connaissances théoriques, empiriques et contextuelles conduisent à une synthèse des acquis scientifiques et des contraintes du moment pour cerner la contribution véritable de la recherche. En conséquence, elles permettent de reformuler ou de réorienter le thème de la recherche ainsi que ses questions centrales. Cet exercice, synthétisé et bien structuré, constitue le fondement théorique de la recherche. Mais en réalité, on parle des fondements théoriques car la synthèse structurée contient plusieurs éléments bien distincts. Il s'agit, notamment :

- (i) Des concepts saillants de l'étude ;
- (ii) Des approches théoriques et considérations contextuelles pertinentes ;
- (iii) Du cadre ou schéma conceptuel ;
- (iv) Des variables d'étude et leur opérationnalisation.

a) Concepts saillants de l'étude

Un concept est un mot ou une expression (groupe de mots) saillant (important, clé) qu'il convient de préciser et de définir dans le cadre d'une recherche en vue d'harmoniser la compréhension de tous les lecteurs des documents de cette recherche. Ces concepts ont toujours une ambiguïté soit en termes de controverses (divergences ou nuances de définition, d'interprétation, de compréhension, etc.) théoriques ou empiriques, soit en termes d'une orientation spécifique d'approche ; ou enfin en termes de nouveauté (jamais utilisé dans le domaine).

Lorsqu'on est dans une telle situation, la première étape de construction des fondements théoriques d'une étude consiste à procéder à une clarification ou à une précision des différents concepts de cette nature qui apparaîtront dans le processus de la recherche et de les définir explicitement. La clarification des concepts prend des formes divergentes selon la forme du concept à clarifier.

Si le concept à clarifier découle d'une controverse, alors sa clarification prend la forme d'une discussion des théories y relatives ainsi que les résultats empiriques qui les appuient qui aboutit sur une décision du chercheur dans le cadre de la recherche. Une fois cette clarification faite, on procède à la définition explicite du chercheur qui permet d'harmoniser la compréhension de tous les lecteurs. S'il s'agit d'un concept préexistant, mais qui s'inscrit dans une approche différente et spécifique à la recherche,

on procède à sa clarification. Celle-ci consiste en une synthèse théorique ou empirique de l'usage habituel du concept, de ses forces (atouts, opportunités) et de ses limites (contraintes, faiblesses) dans le cadre de la recherche en cours. Cette synthèse critique du concept pour la recherche en cours conduit à la précision de sa nouvelle approche et à sa définition opérationnelle dans le cadre de la recherche considérée. Dans le dernier cas, le concept est élaboré ou inventé ou nouvellement introduit par le chercheur dans le cadre de la recherche. Il convient de le clarifier en explicitant les tenants et les aboutissants du concept pour l'efficacité du processus de la recherche. Cela s'achève par une définition concrète du concept.

b) Approches théoriques et considérations contextuelles pertinentes

Toute recherche s'inscrit dans un domaine d'action et d'investigation scientifique. Du coup, sa réalisation ne constitue pas une nouveauté en termes d'investigation scientifique. De nombreuses théories ou approches théoriques ainsi que plusieurs travaux empiriques dont les résultats sont disséminés dans plusieurs publications ou diffusions scientifiques existent. Ces différentes approches théoriques et travaux empiriques nécessitent d'être exploités, synthétisés et structurés dans un document appelé rapport de recherche documentaire. Ce document permet d'élaborer un développement théorique en relation avec les résultats, c'est-à-dire, les objectifs de l'étude, notamment, en s'appuyant sur le contexte de l'étude. Il permet d'élaborer, lorsque nécessaire, une hypothèse théorique en relation avec chaque objectif de l'étude.

c) Cadre conceptuel ou schéma conceptuel

C'est un schéma qui organise les hypothèses théoriques de l'étude dans une structure hiérarchisée et interrelationnelle vers les résultats attendus de l'étude. Sa description est appuyée par des textes de justification fondamentale des hypothèses du schéma ainsi que les différentes relations qui les lient.

d) Variables d'étude et leur opérationnalisation

Chaque hypothèse d'étude est encore appelée variable conceptuelle ou variable abstraite. Elle est considérée comme un concept. Elle n'est donc pas mesurable à cette étape. Il convient de la rendre opérationnelle en la clarifiant, en l'explicitant et en la définissant. La clarification consiste en une description de chacune des hypothèses de leur forme la plus abstraite, la plus grossière à la forme la plus élémentaire possible. Concrètement, il s'agit de la transformer d'un seul concept grossier en plusieurs concepts simples et mesurables. Chacun des concepts simples et mesurable est appelé variable opérationnelle de l'hypothèse.

Exemple : Hypothèse : Les ménages dont le niveau de vie est élevé auraient plus accès à l'eau que les autres.

Variable conceptuelle : Niveau de vie

Variables opérationnelles : logement, locomotion, niveau d'instruction du CM, profession

Autres considérations clés

Document de synthèse

Comment rédige-t-on une introduction générale ? (Problématique sommaire, données mises à profit, structure du document)

Comment écrit-on une introduction de chapitre ? (Objet et objectif du chapitre, contenu [structure du chapitre])

Discussion

Cela peut se faire chapitre par chapitre ou bien en un chapitre final de discussion générale. Les différents points sont :

- Résultats
- Atouts (dans quelle mesure les résultats s'arriment à la réalité ?)
- Nuance des résultats
- Limites des résultats
- Perspectives de recherche

Conclusion générale

De façon sommaire, présenter :

- Objet et objectifs de l'étude
- Méthodologie
- Analyses
- Résultats
- Forces
- Faiblesses/limites
- Perspectives de recherche ou d'action

Conclusion de chapitre

- Résumé sommaire
- Annonce du chapitre suivant

Résumé (abstract)

- Objet, objectif, résultat central, perspectives